




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-392**

**Séance publique du**

**28 septembre 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture  |
| Identifiant : 013-211300017-20150928-<br>lmc172788-DE-1-1  |
| Date de signature : 01/10/2015   |
| Date de réception : jeudi 1 octobre 2015   |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU<br/>CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:<br/>- ACTE SIGNÉ ✓<br/>- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓<br/>- ACTE TRANSMIS POUR<br/>EXERCICE DU CONTRÔLE DE<br/>LÉGALITÉ ✓</p> |

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS  
LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2014**

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Claude MAINA.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
Direction des Assemblées et Commissions

**Nomenclature : 5.2**  
Fonctionnement des assemblées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 SEPTEMBRE 2015

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**

**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2014- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Il résulte des termes de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) que le Président de la Commission des Services Publics Locaux (CCSPL) présente au Conseil Municipal un état des travaux réalisés par la Commission au cours de l'année précédente.

Conformément à l'article précité, la Commission doit se réunir une fois par an pour examiner notamment les rapports d'activité des délégataires de service public ainsi que le rapport sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement, un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière et le rapport établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

En plus de cette réunion annuelle, la Commission est consulté pour avis sur :

- 1 - tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L.1411-4 ;
- 2 – tout projet de création de régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- 3 – tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L.1414-2 ;

4 – tout projet de participation du service de l'eau et de l'assainissement à un programme de recherche et de développement avant la décision d'y engager le service.

Aussi, conformément à l'article L.1413-1 du CGCT précité, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de l'activité de la CCSPL de la Ville d'Aix-en-Provence au cours de l'année 2014.

En application de l'article L.1411-3 du CGCT, les délégataires des contrats de DSP en cours ont tous produit un rapport rendant compte des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public de l'exercice précédent – lesdits rapports étant soumis à l'examen de la CCSPL qui s'est réunie le 14 novembre 2014 pour examen les rapports d'activité des délégations de services publics au titre de l'année 2013, à savoir :

- Prix et Qualité des Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement
- Gestion du stationnement payant sur voirie et parc de stationnement
- Gestion du Parking Ronde
- Crématorium et Parc Mémorial de Provence
- Fourrière Automobile
- Casino Municipal
- Gestion des Crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance
- Réseau de Chaleur

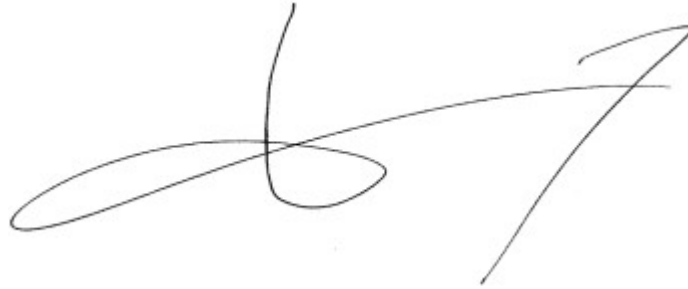
Compte-tenu de ce qui vient d'être exposé, je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de ce rapport relatif aux travaux de la CCSPL au cours de l'année 2014.

DL.2015-392 - INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES  
SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2014-  
Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé  
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a long horizontal stroke and a final upward flourish.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 01/10/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)